

LE MINISTRE

Paris, le 27 JAN. 2011

Monsieur le Président Directeur Général,

Améliorer l'environnement des PME et des entreprises de taille intermédiaires (ETI) au service de leur croissance et de l'emploi est une priorité de mon action et de la politique économique du Gouvernement.

C'est dans ce cadre que j'ai lancé fin 2009 une initiative pour faciliter le financement des PME et ETI par le marché financier et moderniser leur environnement législatif et réglementaire.

La loi du 19 octobre 2009 destinée à faciliter le financement des PME a permis le transfert des entreprises cotées du marché réglementé Euronext à Alternext. En 2010, j'ai engagé la Commission européenne à adopter un Small business act (SBA) du droit boursier européen afin de créer un cadre juridique simplifié pour les petits et moyens émetteurs (*Small and Medium-sized Issuers Listed in Europe – SMILEs*). Enfin, la loi de régulation bancaire et financière du 22 octobre 2010 a modernisé Alternext, notamment en introduisant un régime adapté d'offre publique.

Avec l'ensemble des acteurs de la place financière française, nous avons fondé l'Observatoire du financement des entreprises par le marché dont la mission est de promouvoir les PME et ETI cotées et d'en améliorer l'accès au marché financier.

J'ai aussi voulu aider celles de vos entreprises qui le souhaitent à bénéficier d'une analyse financière quand elles n'en font pas déjà l'objet. La publication d'analyse financière est un moyen d'accroître la notoriété de vos entreprises auprès des investisseurs.

A cet effet, nous avons créé un nouveau dispositif destiné à assurer un financement mutualisé et partagé de l'analyse financière entre émetteurs, investisseurs, analystes et entreprise de marché. Les principaux acteurs de la place financière participent à ce dispositif. Un Conseil de l'analyse financière, rattaché à l'Observatoire du financement des entreprises par le marché, pilote le dispositif. Il est présidé par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et composé de NYSE Euronext, MiddleNext, l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI), la Société Française des Analystes Financiers (SFAF), la Compagnie des Analystes Financiers Indépendants (CAFI) et l'Association Française de la Gestion Financière (AFG).

Monsieur Edmond Abergel  
Président Directeur Général  
MGI Digital Graphi  
161, rue de Verdun  
94200 Ivry sur Seine

Ce nouveau dispositif peut permettre à votre entreprise de disposer d'une couverture par un analyste financier à un coût réduit car partagé par l'ensemble des acteurs de la filière. Le président de l'Observatoire du financement des entreprises par le marché vous adressera, parallèlement à ce courrier, la description précise du dispositif et la façon de l'activer.

Vous savez combien j'ai à cœur que vos entreprises réussissent au service de l'activité et de l'emploi. L'analyse financière qui vous est proposée peut contribuer à vous faciliter l'accès à de nouvelles ressources pour investir et développer votre entreprise.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président Directeur Général, à l'assurance de ma considération la meilleure.

Christine Lagarde